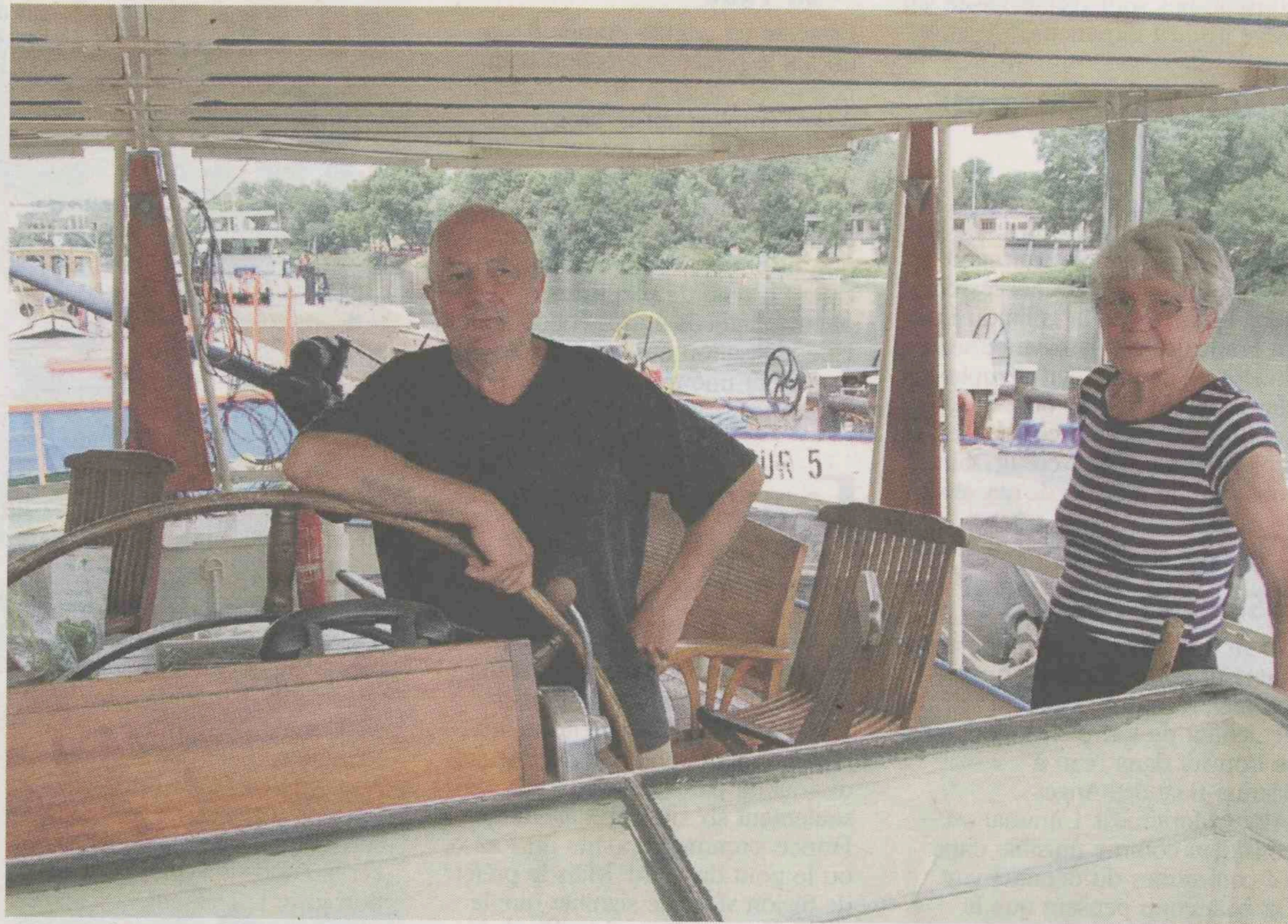


Les péniches d'Avignon privées d'eau

AVIGNON (VAUCLUSE)
DE NOTRE CORRESPONDANT

« Il n'y a que des petits salaires ou des retraités à faibles revenus. On demande à payer l'eau et, comme seule réponse, la mairie coupe le robinet. On ne veut plus de nous, on est trop pauvres. Ici, maintenant, il faut des plaisanciers fortunés », estime Jean Vignes, stationné depuis douze ans quai de la Ligne à l'ombre des remparts d'Avignon. Lui et huit autres familles vivent à l'année sur ces péniches au bord du Rhône à quelques mètres du célèbre pont. Depuis un mois, les 9 péniches du bout du quai font face à des conditions sanitaires et d'hygiène problématiques. Certaines personnes, comme Geneviève, 79 ans, habitent là depuis vingt-huit ans sans que cela suscite l'ire des autorités. « Je serais la plus heureuse si demain on me disait : *Voilà votre facture d'eau...* Vous vous rendez compte, je récupère de l'eau polluée du Rhône pour faire ma vaisselle. J'ai pris une douche en un mois, grâce à un commerçant. Le reste du temps, je me lave avec de l'eau minérale », complète la vieille dame, submergée par l'émotion. « Je ne mérite pas d'être traitée comme cela. »



AVIGNON (VAUCLUSE). Jean Vignes et Geneviève, 79 ans, qui vivent depuis douze et vingt-huit ans sur leurs péniches amarrées le long de la berge, n'ont plus l'eau courante depuis un mois.

(LP/BORIS DE LA CRUZ.)

On fait tache
sur le Rhône

JEAN VIGNES, QUI VIT SUR UNE PÉNICHE

Mais pourquoi les autorités ont-elles décidé de couper l'alimentation à ces gens qui « n'embêtent personne », estime un commerçant proche. « Un élu raconte que l'on est en stationnement illégal... C'est faux, j'ai gagné en justice il y a des années. C'est inhumain. Même en prison, il y a de l'eau. Nous, on n'a rien fait de mal. On nous coupe la flotte pour nous faire dégager, parce qu'on fait tache sur le Rhône », dénonce, furieux, Jean Vignes, qui vient d'écrire à la ministre de la Santé. « Ce n'est pas la mairie qui a coupé l'eau, c'est la société en charge de l'approvisionnement. Les gens en question se branchaient sur un réseau incendie, se défend Christian Etienne, adjoint chargé du tourisme. Ensuite ils sont en stationnement illégal. Les Voies navigables de France considèrent que les conditions de sécurité ne sont pas respectées sur ces péniches. » « C'est un problème ancien qui aurait dû être géré il y a bien longtemps », complète l'édile... Christian Etienne est prêt à recevoir les personnes concernées.

BORIS DE LA CRUZ

Article de "Aujourd'hui en France" du 17-06-2010